

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 01845

Numéro SIREN : 515 330 025

Nom ou dénomination : 3ème Opus

Ce dépôt a été enregistré le 28/04/2023 sous le numéro de dépôt 9416

3EME OPUS S.A.R.L.

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société 3EME OPUS, société à responsabilité limitée

3EME OPUS
S.A.R.L. au capital social de 500 000 Euros
17 rue des Ponts de Comines
59800 Lille

3EME OPUS S.A.R.L.

Siège social : 17 rue des Ponts de Comines, 59800 Lille

Capital social : 500 000 euros

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société 3EME OPUS, société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée.

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision des associés en date du 15 mars 2023, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La société a pour objectif d'être spécialisée dans la programmation et la conduite d'opération d'équipement publics et tertiaires tel que les équipements d'enseignement scolaire, culturel, médico-sociaux, sportifs..., les immeubles de bureaux ou les logements neufs. La société est présente sur le territoire national comme à Paris, Cannes, Toulouse ou Bordeaux. 3EME OPUS agit sur l'étude de la faisabilité du projet mais également la conception, la réalisation et la livraison.

Nous avons analysé les éléments comptables et financiers mis à notre disposition sur les comptes annuels au 31.12.2022 et nous avons pu constater que la société exerce une activité générant un résultat d'exploitation et un résultat net excédentaires sur l'ensemble des deux derniers exercices.

En effet, les chiffres clés des comptes annuels au 31 décembre 2022 sont les suivants :

- Résultat net : 167 841 €
- Total bilan : 1 376 734 €
- Capitaux propres : 768 058 €

De plus, notre analyse comptable et financière n'a pas mis en évidence de points d'alertes concernant la société 3EME OPUS. La société bénéficie d'une trésorerie confortable pour la continuité de son exploitation.

Nous pouvons donc affirmer que la situation financière de la société est bonne et que la continuité de l'exploitation n'est pas compromise au regard de la structure financière et de l'exploitation de l'entreprise.

Les conditions nécessaires à la transformation de la S.A.R.L. en S.A.S. sont satisfaites.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

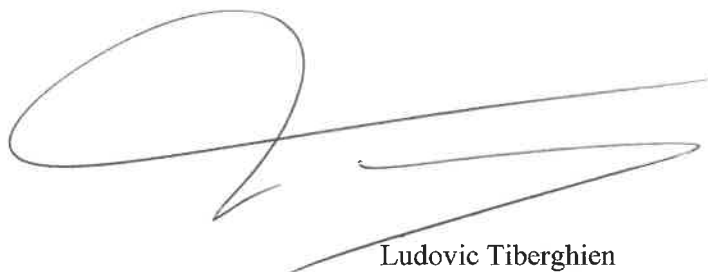
Il n'y a pas d'avantage particulier stipulé.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à La Madeleine, le 21 avril 2023

Valoxy Audit
Commissaire aux comptes et à la transformation



Ludovic Tiberghien
Associé